

La forêt boréale canadienne



Conseil canadien
des ministres
des forêts



Canadian Council
of Forest
Ministers



LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE



* Superficie de chacun des écozones comprise dans la région boréale.
 Cette carte sera mise à jour lorsque d'autres résultats de recherches portant sur la région boréale seront connus.

Données cartographiques initiales fournies l'Atlas du Canada (<http://atlas.gc.ca/>)
 © 2006. Produit sous licence de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, avec la permission de Ressources naturelles Canada

Photos de la couverture : 1-3: © Innu Nation

La forêt boréale canadienne

La région forestière boréale a toujours été importante pour le Canada, lui qui possède environ 30 % de la forêt boréale de la planète. De nombreuses générations de Canadiens ont bénéficié des avantages environnementaux, sociaux et économiques des ressources de cette forêt. Grand pays forestier, le Canada est un chef de file mondial en matière d'aménagement forestier durable. Comme il abrite une partie importante de l'écosystème boréal mondial, il joue aussi un rôle de premier plan dans les efforts pour préserver l'intégrité et la santé de la forêt boréale.

Qu'est la forêt boréale?

Bande verte ceinturant l'hémisphère Nord juste au-dessous de l'anneau arctique, la forêt boréale est constituée principalement de conifères. Elle couvre environ 16,6 millions de kilomètres carrés, ce qui représente à peu près le tiers de la superficie forestière mondiale. La Russie en possède la plus grosse partie, un peu moins de 60 %, tandis que le Canada en accueille près de 30 %. Les pays scandinaves se partagent une portion de près de 10 %, et la portion restante est divisée entre la Chine, les États-Unis (Alaska) et quelques autres pays septentrionaux.

La partie canadienne de la forêt boréale s'étend depuis le Yukon et le nord-est de la Colombie-Britannique, en passant par le nord des provinces des Prairies, du Québec et de l'Ontario, jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle forme une bande de plus de 1 000 kilomètres de large entre la toundra gelée de l'Arctique au nord et les forêts plus tempérées et les prairies au sud. Dans cette zone, la propriété est principalement publique, et les ressources naturelles, comme la forêt, l'eau douce, les minéraux, le pétrole et le gaz naturel, sont abondantes.

La forêt boréale canadienne a commencé à se former après le retrait des glaciers il y a environ 10 000 ans. Les perturbations naturelles, telles que les incendies et les infestations d'insectes, ont toujours joué un rôle majeur dans son développement et son renouvellement. Depuis ses fondements, la forêt boréale canadienne est habitée par l'homme, qui a aussi eu une profonde influence sur son évolution.



Le mot « boréal » est dérivé de « Boreas », nom du dieu grec des vents du nord. Pour les Canadiens, la référence à un dieu ancien a pris une connotation moderne de charge sacrée – un legs dont ils doivent assurer la gestion durable pour les générations actuelles et futures.

Pourquoi la forêt boréale est-elle importante?

La forêt boréale est l'un des trois grands types de forêts du monde. Elle représente 33 % des forêts de la Terre et couvre 11 % de sa surface. L'environnement boréal est aussi très riche. Dans la région forestière boréale canadienne, les ressources en eau douce sont considérables – il y aurait 1,5 million de lacs. On y trouve également une vingtaine d'essences d'arbres parmi lesquelles les plus répandues sont l'épinette (épicéa), le sapin, le mélèze laricin, le peuplier faux-tremble et le bouleau. Une grande variété de mammifères y ont aussi leur habitat, tels l'orignal, le loup, le caribou, l'ours, certains rongeurs, le lapin, le loup-cervier (lynx) et le vison, sans oublier le plus gros mammifère du continent nord-américain, le bison, et le plus petit, la musaraigne pygmée de Hoy.

Les populations d'oiseaux sont les plus dynamiques de la faune boréale. Certaines espèces, comme les roselins, les mésanges, les chouettes, les pics, la corneille et le grand corbeau, y résident toute l'année, mais la plupart sont migratrices. Environ la moitié des 450 espèces d'oiseaux du Canada utilisent la forêt boréale, et jusqu'à cinq milliards d'oiseaux font chaque année une migration vers le sud et une autre vers le nord. Ces oiseaux trouvent dans la forêt boréale et ses milieux humides d'importants habitats pour la reproduction et la nidification.

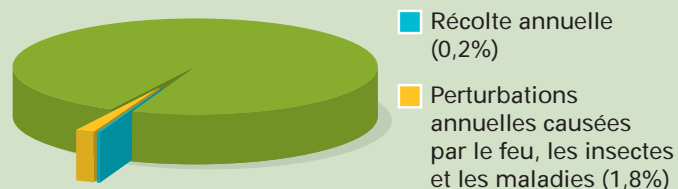
Les forêts jouent un rôle important dans le cycle planétaire du carbone : elles échangent du carbone avec l'atmosphère par le jeu de la photosynthèse et de la respiration et stockent de grandes quantités de carbone dans la végétation et le sol. Le Canada prend des mesures pour s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur ses forêts. Il met au point de nouvelles techniques et expérimente des approches novatrices dans le domaine de la régénération des forêts, entre autres. Une large part de ses recherches porte sur la forêt boréale, qui constitue les trois quarts de la forêt canadienne et risque d'être davantage touchée par les changements climatiques que les forêts poussant plus au sud.

La forêt boréale canadienne contribue considérablement au bien-être économique et social de tous les Canadiens, mais surtout de ceux qui vivent et travaillent dans cette vaste forêt ou à proximité. Quelque 2,5 millions de Canadiens vivent dans 522 collectivités tributaires de la forêt boréale, c'est-à-dire des collectivités dont au moins 20 % de l'économie repose sur cette ressource. La région boréale fournit approximativement la moitié du bois coupé au pays. Elle accueille aussi d'autres activités portant sur ses ressources comme l'exploration pétrolière et gazière, l'exploitation minière et la production d'hydroélectricité.

En 2004, l'industrie forestière a contribué pour 35,9 milliards de dollars, ou 3 %, au produit intérieur brut du Canada. Elle a exporté pour 44,6 milliards de dollars de produits de bois, de pâtes et de papiers et elle a directement ou indirectement fourni un emploi à plus de 900 000 personnes.

Beaucoup de populations autochtones du Canada sont établies depuis des milliers d'années dans la région boréale, où elles ont compté sur la forêt pour subvenir à leurs besoins en bois, en animaux sauvages, en herbes et en plantes médicinales. D'autres produits, comme la sève d'érable, les champignons, les baies, la résine et des matériaux d'artisanat, sont également récoltés dans la forêt par les habitants des collectivités boréales et d'autres entrepreneurs. Les collectivités autochtones jouent un rôle de plus en plus actif dans le secteur forestier, comme en témoigne l'émergence des partenariats d'Autochtones avec le secteur privé et avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Niveaux annuels de perturbation et de récolte dans la forêt boréale.



On coupe environ 750 000 hectares ou 0,2 % des 310 millions d'hectares de la forêt boréale canadienne annuellement. C'est à peu près la moitié de l'étendue annuelle totale de la récolte forestière au pays. Le feu, les insectes et les maladies, d'autre part, causent des perturbations sur cinq à six millions d'hectares chaque année.



© Colin Samson

La gestion durable de la forêt boréale

Environ 93 % de la forêt canadienne est de propriété publique – 71 % relevant des provinces et des territoires, et 22 %, du gouvernement fédéral. Approximativement 80 % de la récolte forestière se fait sur les terres publiques. En vertu de la Constitution canadienne, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux jouent des rôles distincts dans l'administration, l'aménagement et la protection des forêts publiques. Dans d'autres domaines, comme la réglementation environnementale, les sciences et la technologie, leur responsabilité est partagée. Le Canada s'est toujours classé parmi les meilleurs pays pour la gestion des forêts; la propriété publique des forêts en serait l'une des principales raisons. Grâce à divers mécanismes établis pour la participation du public, les Canadiens ont la possibilité de donner leur avis sur la façon dont leurs forêts devraient être aménagées.

Les dix provinces et les trois territoires du Canada ont le pouvoir de légiférer en matière de conservation et de gestion des ressources forestières. Ils élaborent et appliquent des politiques, des lois et des règlements; accordent des permis de récolte des arbres; prélèvent des droits d'aménagement forestier et recueillent des données. Les lois diffèrent d'une province et d'un territoire à l'autre, mais le résultat est le même : des forêts aménagées de façon durable en prenant en considération toutes les valeurs et tous les intérêts connexes, entre autres les espèces sauvages, les pêches, les sols, la biodiversité, les bassins versants locaux et les paysages.

Le gouvernement fédéral est responsable des questions touchant l'économie nationale, le commerce, les investissements internationaux, les terres fédérales, les parcs nationaux et les Autochtones. La majorité du territoire forestier fédéral n'est pas sujette à l'exploitation forestière.

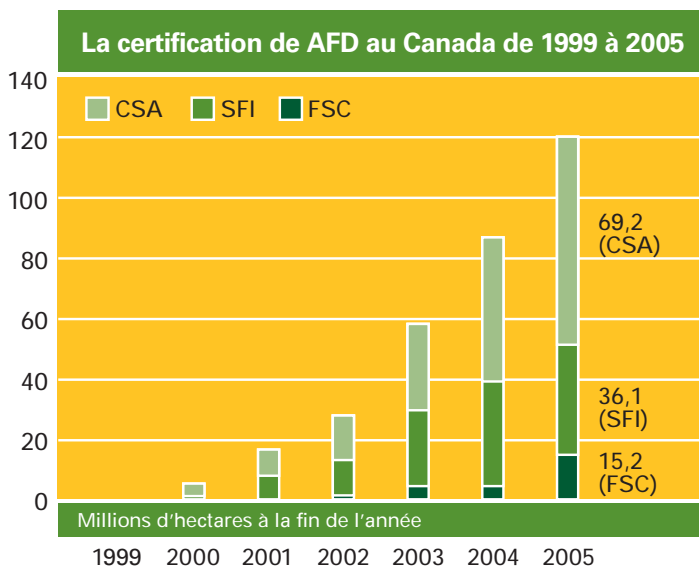
Le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada reconnaissent l'importance de préserver des terres pour les espèces sauvages et la conservation de la nature. Un réseau en expansion de parcs nationaux et provinciaux ainsi que d'autres espaces protégés et des aires de gestion spéciale existent dans la forêt boréale. Environ 8 % (28 millions d'hectares) de la forêt boréale est juridiquement protégée contre l'exploitation des ressources. Beaucoup d'autres lieux, par exemple les bordures des lacs et des cours d'eau, sont également protégés.

Les sociétés forestières ont aussi un rôle à jouer dans l'aménagement des forêts. Les sociétés titulaires de contrats d'approvisionnement forestiers à long terme paient des droits de coupe aux gouvernements provinciaux et territoriaux qui les leur ont



accordées et elles établissent des plans pour assurer l'aménagement durable en échange de l'accès aux ressources ligneuses. Les plans d'aménagement doivent être soumis aux gouvernements pour approbation avant que l'exploitation ne puisse débuter. Ces plans indiquent en détail comment seront préservées les valeurs forestières comme la biodiversité et les habitats fauniques et ils sont accompagnés d'une carte délimitant les secteurs devant être exploités. Ces plans sont actualisés régulièrement.

La certification est un outil considéré très important par les gouvernements canadiens pour la démonstration de la gestion durable des forêts. Trois systèmes de certification coexistent au Canada. Aucun n'a été adopté officiellement par les gouvernements. On reconnaît généralement que la norme d'aménagement forestier durable de l'Association canadienne de normalisation (CSA), celle du Forest Stewardship Council (FSC) et la Sustainable Forestry Initiative (SFI) attestent toutes l'aménagement forestier durable. Le Canada devance maintenant tous les autres pays en matière de certification de l'aménagement forestier durable par des tiers : quelque 120 millions d'hectares de forêts ont obtenu



la certification dans le cadre de l'un des trois systèmes, soit une superficie équivalant à deux fois celle de la France ou à la somme des superficies des États du Texas et de la Californie.

La certification des forêts confirme les bonnes pratiques forestières du Canada. Elle atteste un bon aménagement de base consistant à assurer une saine planification de l'aménagement et une régénération adéquate de la forêt, à veiller au respect des lois et à contrer toute coupe non autorisée ou illégale. Les systèmes utilisés au Canada ne s'arrêtent pas à la production de bois, ils certifient également la conservation de la diversité biologique, la préservation d'habitats fauniques, la protection des sols et de l'eau ainsi que la pérennité de la récolte de bois – tous des éléments qui concourent à l'aménagement durable des forêts.

Une imposante communauté scientifique au Canada se consacre à l'étude de la complexité des écosystèmes forestiers. Des recherches de classe mondiale sur des questions clés pour le secteur forestier, dont la forêt boréale, sont menées par les gouvernements, les universités, des instituts et réseaux de recherche ainsi que par l'industrie forestière.

Pour obtenir la clé des secrets de la forêt boréale et de ses richesses tout en protégeant son intégrité environnementale, une stratégie reposant sur l'innovation et axée sur la connaissance est essentielle. Les spécialistes forestiers ont élargi les paramètres des recherches forestières pour englober un plus vaste éventail de facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Les gestionnaires forestiers s'efforcent également d'intégrer à leur approche les sciences naturelles et sociales ainsi que les connaissances scientifiques traditionnelles des Autochtones et d'autres collectivités de la région boréale.

Le Centre de recherches sur l'écosystème des forêts du Nord

Le Centre de recherches sur l'écosystème des forêts du Nord du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario est un établissement de recherches appliquées établi en 1990 à Thunder Bay pour étudier les effets des pratiques forestières sur les écosystèmes boréaux. Il mène des recherches à long terme sur les conséquences de l'exploitation par arbres entiers ainsi que sur les effets et l'efficacité des lignes directrices visant à protéger des habitats de la faune (poisson et orignal, entre autres) et des attraits touristiques. Il s'attaque maintenant à de nouvelles questions et priorités scientifiques touchant les forêts, l'eau et la faune (y compris les poissons), en favorisant une démarche interdisciplinaire.



© Innu Nation

Les défis

Le grand défi pour les gestionnaires des forêts est de prouver l'aménagement durable des forêts boréales et autres forêts canadiennes. Il consiste aussi à montrer que l'industrie forestière continue d'offrir aux Canadiens des produits utiles et des avantages économiques, tout en préservant les avantages environnementaux ainsi que les valeurs sociales et autres rattachées à la forêt. Cela signifie que l'industrie doit trouver des moyens de répondre à la demande mondiale croissante de produits et demeurer concurrentielle sur le marché mondial tout en se conformant aux exigences accrues de protection et de conservation des forêts.

Les gouvernements canadiens, en bons gestionnaires de la forêt boréale, doivent concilier les intérêts divergents, établir le juste équilibre entre les avantages économiques de la récolte de bois et de l'extraction des minéraux et les contributions aussi importantes du tourisme, des activités récréatives, comme la chasse et la pêche, et des traditions autochtones au Canada. Les forêts boréales du Canada et des autres pays constituent une ressource irremplaçable, très importante pour la santé de la planète.

De nombreux exemples pourraient être fournis pour illustrer le besoin de planification intégrée des utilisations de la forêt boréale. Un bon exemple, pour n'en donner qu'un, serait les efforts concertés de plusieurs parties pour assurer la gestion durable du caribou des bois dont la situation était préoccupante. Ce mammifère a besoin d'étendues relativement vastes de forêts matures et anciennes en bonne santé, ce qui le rend vulnérable face à la fragmentation et à la perte d'habitat. Depuis plus d'une décennie, des efforts sont déployés à l'échelle provinciale, territoriale et nationale pour protéger d'importantes populations de ce caribou. Plusieurs provinces et territoires ont élaboré des stratégies de conservation et de rétablissement de cette espèce ou sont en train de le faire. Pour assurer la survie du caribou des bois, il faudra trouver le juste équilibre entre les valeurs environnementales et les intérêts socioéconomiques.

Le Canada et le monde

Selon une étude indépendante de l'Université Yale publiée en juillet 2004, la réglementation forestière canadienne et son régime d'application figurent parmi les plus progressistes et les plus stricts du monde. Néanmoins, au Canada comme dans les autres nations forestières, la réponse aux défis actuels et futurs est un processus en évolution, un apprentissage continu. En travaillant de concert avec d'autres nations boréales, le Canada peut exporter des outils et des techniques de pointe pour faciliter le processus d'aménagement durable des forêts tout en acquérant des connaissances sur les meilleures pratiques des autres.

Un important instrument de coordination est le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), composé des ministres responsables des forêts dans les dix provinces, les trois territoires et le gouvernement fédéral. Il a été créé en 1985 pour indiquer la voie à suivre dans des dossiers nationaux et internationaux. Par le truchement du CCMF, le Canada planifie des discussions constructives sur le développement durable avec des représentants d'autres nations boréales.

Un progrès important a été réalisé récemment avec la signature d'une déclaration de coopération entre le Service canadien des forêts (SCF) de Ressources naturelles Canada (RNC) et l'agence forestière fédérale du ministère des Ressources naturelles de la Fédération de Russie. La déclaration reconnaît l'intérêt commun des deux pays pour la gestion des ressources forestières et indique un besoin de coopération plus vaste et plus poussée à long terme en foresterie auquel les deux parties ont l'intention de donner suite, en ciblant un certain nombre de sujets d'intérêt, dont la forêt boréale.

Le Canada et ses provinces continuent également d'élaborer et d'échanger avec d'autres pays des solutions à de nombreux défis liés à l'aménagement durable des forêts, comme la détection et la gestion des incendies forestiers, des infestations d'insecte et des changements climatiques.

Lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, le Canada a fait preuve de leadership à l'échelle internationale en matière de gestion de l'environnement en lançant la Stratégie nationale sur les forêts dont un des éléments était le Programme de forêts modèles du Canada qui représente aujourd'hui l'une des plus vastes expériences d'aménagement durable des forêts. Le Réseau canadien de forêts modèles (RCFM) relie les 11 forêts modèles établies au Canada. Il leur permet d'échanger des idées et de mettre en commun leur savoir-faire et leurs ressources pour relever les défis que comporte la conciliation des demandes nombreuses et variées d'aujourd'hui avec les besoins des

générations à venir. Le RCFM a encouragé la mise sur pied d'un réseau international de forêts modèles auquel participent actuellement 19 pays répartis à travers le monde.

Les forêts modèles ont été décrites comme des laboratoires géants pour la recherche, l'élaboration et l'application d'idées novatrices ainsi que la surveillance de leurs effets à long terme sur les écosystèmes forestiers. Elles comptent parmi leurs partenaires des membres de l'industrie forestière, des groupes environnementaux, des propriétaires de boisés, des universitaires, des collectivités autochtones, des gestionnaires de parcs, des agences gouvernementales, des groupes récréotouristiques, des trappeurs et d'autres personnes intéressées à l'aménagement forestier durable. Sept des onze forêts modèles du Canada sont situées dans la région boréale. Une grande variété de projets touchant la science et les connaissances y sont réalisés, et leurs résultats sont mis à la disposition d'autres intéressés.

Le Programme sur les perturbations naturelles auquel collaborent l'industrie et des organismes gouvernementaux a été élaboré afin d'expliquer et de décrire les patrons historiques créés par des agents naturels tels que le feu, les insectes, les maladies, les inondations, les vents et les animaux phytophages sur les 2,75 millions d'hectares de la Forêt modèle de Foothills. Il s'agit d'un projet de très grande envergure qui comporte de nombreuses études, dont un certain nombre qui débordent les limites de la Forêt modèle.





Conseil canadien
des ministres
des forêts



Canadian Council
of Forest
Ministers